

FICHE DE POSTE

(à diffuser au format PDF)

IDENTIFICATION DU POSTE

INTITULE DU POSTE : CHEF DE PROJET NATIONAL SYSTEMES D'ÉCHANGES ET API

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DU NUMERIQUE POUR L'ÉDUCATION	
CATEGORIE : A	POINTS NBI : <input type="text"/>
FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME Systèmes et réseaux d'information et de communication	DOMAINE FONCTIONNEL RIME Systèmes et réseaux d'information et de communication
INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME Chef de projet maîtrise d'œuvre	EMPLOI REFERENCE RIME Chef de projet maîtrise d'œuvre NSIC
CONTEXTE DU RECRUTEMENT (<i>activer les cases souhaitées dans le menu « propriétés »</i>)	
<input checked="" type="checkbox"/> Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> Création	
Date souhaitable de prise de fonction : 02/05/2018	
<input type="checkbox"/> Suppléance	
Durée de la suppléance : du <input type="text"/> au <input type="text"/>	
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	
Direction :	DIRECTION DU NUMERIQUE POUR L'ÉDUCATION
Service :	SERVICE DES TECHNOLOGIES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION
Sous-direction :	SOUS-DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET DES EXPLOITATIONS
Bureau et secteur :	Bureau des expertises techniques, des projets d'infrastructures et de la sécurité des systèmes d'information
Sigle :	DNE B1-1
Adresse :	61/65 RUE DUTOT 75015 PARIS

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CHEF DE PROJET NATIONAL SYSTEMES D'ÉCHANGES ET API
NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER :
CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE (missions, organisation) :

La direction du numérique pour l'éducation est une direction commune au secrétariat général et à la direction générale de l'enseignement scolaire.

Elle assure la mise en place et le déploiement du service public du numérique éducatif et dispose d'une compétence générale en matière de pilotage et de mise en œuvre des systèmes d'information. A ce titre, elle représente les ministères auprès des structures interministérielles en charge des systèmes d'information et de communication.

Le service des technologies et des systèmes d'information contribue à l'élaboration des grandes orientations en matière de systèmes d'information pour l'ensemble du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de leurs établissements. Il conduit la mise en œuvre opérationnelle du schéma stratégique des systèmes d'information et des télécommunications.

La sous-direction des infrastructures techniques et de l'exploitation veille à la cohérence des choix techniques et définit le schéma directeur des infrastructures.

Les missions du bureau des expertises techniques, des projets d'infrastructures et de la sécurité des systèmes d'information sont les suivantes :

- Définition, organisation et pilotage de la mise en œuvre des orientations en matière d'architectures techniques (matérielles, logicielles, réseaux, télécommunications ...) et de sécurité des systèmes ;
- Conduite des expertises techniques et des projets d'infrastructures nécessaires à l'évolution des services informatiques et des systèmes d'information ;
- Animation et coordination des pôles de compétences pour ce qui relève du domaine d'activité du bureau ;
- Définition des besoins et conduite des appels d'offres liés aux projets d'infrastructure et aux approvisionnements en matériels, logiciels et services nécessaires aux infrastructures et à l'exploitation ;
- Définition et mise en œuvre du plan national de pilotage des formations « hautes technologies de l'informatique » à destination des informaticiens de l'administration centrale et des services académiques ;
- Animation du réseau des centres informatiques académiques (groupes de travail, journées techniques, mutualisation d'expertise et veille technologique ...).

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 12 A 2 B C

DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Au sein du bureau des expertises techniques, des projets d'infrastructures et de la sécurité des systèmes d'information, le poste ouvert au recrutement est celui d'un chef de projet national sur le domaine spécifique des Systèmes d'échanges et API. Il intervient dans le pilotage et la mise en cohérence technique des projets de systèmes d'information du ministère.

Son rôle est transverse, il prend en compte les exigences fonctionnelles, applicatives et techniques. Il s'appuie sur les experts opérationnels internes ou externes et devra être capable d'assister les MOA, les chefs de projet applicatifs, les chefs de projets de production et exploitants pour la définition des exigences techniques dans le cadre de l'implémentation et de l'hébergement des systèmes d'information. Il est force de proposition sur une stratégie de promotion interne et externe des API du ministère, véritable levier de la transformation du SI et participe ainsi au pilotage de la démarche d'« APIisation » des SI et des infrastructures du ministère, des études et la mise en œuvre d'une solution de gestion d'API.

Le chef de projet national assure la définition de la politique et de la stratégie à mettre en œuvre en matière de Systèmes d'échanges et API, de façon transverse avec les autres domaines de gestion. Cette stratégie prend en compte les évolutions organisationnelles et technologiques dans un contexte de régionalisation ou de nationalisation des infrastructures permettant de répondre aux exigences de performances et de disponibilité.

Les domaines techniques sont :

- Les systèmes d'information nationaux et principalement les systèmes d'échanges de données et de fichiers entre les systèmes d'information (synchrones ou asynchrones), et les API ;
- Les infrastructures logicielles et les briques technologiques nécessaires aux environnements de déploiement et d'exécution (Base de données, frameworks applicatifs, Middleware JEE, etc) ;
- Les infrastructures et outillages nécessaires à l'exploitabilité des solutions applicatives ;

Sur son domaine, les activités du titulaire du poste seront les suivantes :

- Lancer un projet, formaliser les besoins et proposer une solution avec un « Plan Projet » associé de mise en œuvre,
- Rendre compte, alerter et soumettre les éléments de décision de son ressort, puis proposer, s'il y a lieu, des solutions de contournement ;
- Planifier, analyser et suivre les nouveaux besoins (estimation de la faisabilité, proposition de solutions, participation à

des prototypes, estimation de chiffrage, ...) en s'assurant de la prise en compte des contraintes techniques, applicatives, réglementaires et métiers ;

- Elaborer et piloter la mise en œuvre des socles d'architectures techniques des systèmes d'information répondant aux besoins des projets dans leurs phases de conception, de refontes ou d'évolutions ;
- Rédiger les spécifications des architectures matérielles et logicielles : spécifications techniques, dossiers d'architecture générale et détaillée, dossiers d'architecture technique (DAT), notes et études techniques ;
- Contribuer à l'élaboration au maintien et à l'évolution des référentiels des architectures et composants techniques en collaboration avec les référents des domaines d'expertise ;
- Participer aux phases de conception technique, optimiser les architectures afin de garantir le niveau de performance attendu, analyser les impacts, risques ;
- Définir et suivre le budget affecté au projet ainsi que les ressources (internes/externes) dans la limite du « Plan Projet » en relation avec les responsables des équipes nationales ;
- Veiller aux conditions de leur maintien en condition opérationnelle, au respect des préconisations nationales et au pilotage de TMC (Tests de montée en charge) ;
- Participer à la rédaction des appels d'offres (marchés matériels et logiciels, prestations de service, ...) au dépouillement des réponses pour les aspects liés aux architectures techniques des systèmes d'information ;
- Valider, promouvoir et valoriser les solutions techniques (présentations, POC, etc...) et animer les groupes de travail d'ingénierie sur les projets.

RESPONSABILITES PARTICULIERES :

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> les services déconcentrés | <input type="checkbox"/> d'autres ministères |
| <input checked="" type="checkbox"/> les agents du ministère | <input type="checkbox"/> les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> d'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> le secteur privé | <input type="checkbox"/> des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE :

- Maîtrise de la mise en œuvre de système d'échange
- Bonnes connaissances des architectures techniques N tiers et applicatives, architectures orientées service, programmation d'applications Web JEE appréciée.
- Capacité d'analyse fonctionnelle, applicative et technique
- Capacités de rédaction et de présentation
- Capacité à travailler en mode projet et en mode agile appréciée
- Capacité à rendre compte
- Facultés d'organisation, de planification et d'anticipation.
- Engagement, sens du service, responsabilité, tenue des délais
- Esprit d'analyse, méthode, rigueur, sens de la synthèse
- Goût pour la veille technologique apprécié
- Bon relationnel, goût du travail en équipe

VOS CONTACTS RH (nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique)

François GILLES, adjoint au sous-directeur en charge des infrastructures techniques et de l'exploitation

☎ 01 55 55 77 80

✉ francois.gilles@education.gouv.fr

François SOLER, chef du bureau des expertises techniques, des projets d'infrastructures et de la sécurité des systèmes d'information

☎ 01 55 55 36 42

✉ francois.soler@education.gouv.fr